

Des compétences et des talents !

Le Cneb forme des jeunes
aux métiers d'avenir dans
l'environnement et
les services à la personne.
Zoom sur l'engagement
des entreprises
pour la banlieue.



— Mars 2010
#02



Insertion-rénovation

À Strasbourg et Montauban,
des chantiers d'insertion
professionnelle

p. 10



Vie des quartiers

Quand les commerces reviennent

p. 12



Zoom

Délégué du Préfet, un nouveau
regard sur la ville

p. 14

Sommaire

2 - 3 Interview

— Jeannette Bougrab

4 - 5 En bref

6 - 9 Dossier Insertion-Emploi

— Ensemble pour l'emploi des jeunes
— Regards croisés entre
Abdel Aïssou et Jean-Jacques Salaün



10 - 13 Sur le terrain

— Duo gagnant: insertion
et rénovation urbaine
— Quand les commerces reviennent

14 Zoom

— Délégué du préfet, un nouveau regard sur la ville

15 Voir - Lire

16 Portrait

— La Nouvelle PME

«La question des



Femme, fille de harkis, issue d'un milieu modeste... Vous faites un parcours exemplaire...

Je suis docteure en droit public de la Sorbonne et maître des requêtes du Conseil d'État. C'est suite à un stage au Conseil constitutionnel que j'ai été repérée par Pierre Mazeaud, ancien président de la commission des lois et membre du Conseil constitutionnel.

Née avec l'idée de partager et d'aider les autres, la politique m'est alors apparue comme l'un des moyens d'y contribuer efficacement. Il me semblait normal de redonner ce que la société m'avait permis de réaliser, moi qui étais femme, fille d'ouvriers et fille d'immigrés. Moi qui avais cumulé les handicaps, je souhaitais, par mon témoignage en politique, modifier un système très français, dans lequel les couches les plus pauvres de la société ne sont pas représentées. Mais si la politique est une opportunité pour agir, elle est également un univers difficile. Aujourd'hui, je préfère m'impliquer sur des sujets plus sociétaux: la question des femmes, l'égalité des chances, la lutte contre les discriminations et, d'une manière générale, la politique de la ville, en utilisant les outils des politiques publiques.

«L'Acsé est l'outil
le plus adapté
à ces combats.»

Prendre la présidence du conseil d'administration de l'Acsé était donc naturel ?

L'Acsé, qui a un champ d'intervention large et transverse sur tous ces grands sujets que sont le logement, l'emploi, l'insertion des jeunes, la santé, l'éducation et la place des femmes, est un instrument idéal. L'agence peut être le levier d'actions efficace pour faire bouger les choses. Il est le fer de lance et l'outil de politique publique le plus adapté à ces combats, avec des actions concrètes telles que les internats d'excellence, les adultes-relais, les maisons de santé...

Quels vont être vos dossiers prioritaires ?

Il appartient au conseil d'administration d'en décider, mais il est évident que, pour moi, la question des femmes est prioritaire et transversale à toutes les autres. Pendant trop longtemps, la place des femmes a été

Ensemble la Ville

Directeur de la publication :
Hervé Masurel

Rédactrice en chef :
Corinne Gonthier

Comité de rédaction :
Élisabeth Broge, Bettina
Gillet, Corinne Gonthier, Laure
Limousin, Tamara Mejias,
Marie-Christine Paolini

Ont collaboré à ce numéro :
Raphaël de Bengy, Anne
Dhoquois, Bettina Gillet,
Marie-Claire Simon

Conception graphique :
IDcommunes

Maquette : IDcommunes

Secrétariat de rédaction :
Angéline Blard

Couverture :
Raphaël de Bengy / Ville
de Montauban Epareca /
J.C. Pattacini / URBA images

Impression : IME

Site Internet :
www.ville.gouv.fr

Pour toute correspondance :
civ-info@ville.gouv.fr

ISSN : 2106-5004



femmes est prioritaire »

Interview de Jeannette Bougrab,
présidente du conseil d'administration de l'Acisé,
maître des requêtes au Conseil d'État



ignorée, et plus encore celle des femmes immigrées. Seul le travailleur immigré, l'homme, avait une représentation sociale, donc un rôle... même si ce n'est pas un « rôle valorisant ». La question de la mixité en zone urbaine est une question essentielle : les jeunes filles, les femmes, et même les femmes plus âgées qui rencontrent des problèmes de santé en plus de leur isolement, doivent être entendues, reconnues, défendues.

2010, année de la femme et année de la lutte contre les violences faites aux femmes, est donc plus qu'un symbole ?

C'est l'engagement d'actions concrètes et de plus de vigilance. Le droit des femmes (droit de vote, droit de divorcer, etc.) est un droit récent. Les plus anciens textes remontent à soixante ans à peine, et la place de la femme dans la société est une conquête quotidienne. Depuis une quinzaine d'années, on observe une dégradation progressive des droits de la femme qui tient autant aux mauvaises conditions économiques qu'à des questions culturelles.

Il faut être vigilant et présent. Le respect du principe d'égalité est un combat quotidien. ■

— Propos recueillis par Bettina Gillet

Quelques chiffres... en France

En 2008, 157 femmes, de toutes régions, de toutes catégories sociales et de tous âges, sont mortes sous les coups de leurs conjoints, soit une femme qui décède tous les deux jours et demi (166 en 2007).

- **Plus de 140 000 jeunes filles** seraient aujourd'hui menacées par ces violences dites coutumières
- **70 000 femmes** sont menacées de mariage forcé
- **55 000 à 65 000 femmes et jeunes filles** sont excisées ou menacées de l'être (2007)
- **410 000 femmes** ont déclaré avoir été victimes de violences de la part d'un conjoint ou d'un ex-conjoint (2007)
- Hors ménage, **260 000 femmes** ont été victimes de violences sexuelles, dont **130 000** d'un viol, en 2006 (rapport de l'Observatoire national de la délinquance)

La violence contre les femmes : grande cause nationale 2010

En novembre dernier, le gouvernement s'est fixé quatre priorités : renforcer le cadre juridique de la protection des femmes, améliorer la qualité de la prise en charge des femmes victimes de violences, mieux prévenir la récurrence, et développer des actions de sensibilisation et d'information. Ces priorités se traduiront par la création d'un référé-protection, l'extension des mesures d'éloignement du conjoint violent au concubin et au pacsé, l'inscription au code pénal du délit de violence psychologique, l'expérimentation d'un dispositif de surveillance électronique des conjoints violents, un meilleur dispositif d'accueil des femmes victimes. Ces mesures s'ajoutent à celles déjà développées dans le cadre de la dynamique Espoir banlieues : mobilisation renforcée des plateformes d'écoute (3919), des 4 200 adultes-relais et des 247 ateliers santé-ville, création de 36 référents « violence » dans 32 départements (dispositif qui sera étendu à la totalité des départements en fin d'année), création des 20 points d'accès aux droits et des 98 centres d'informations sur le droit des femmes. Un DVD baptisé « La sécurité des femmes, parlons-en » sera lancé le 8 mars, Journée de la femme...

Onze futurs Internats d'excellence dès la rentrée 2010

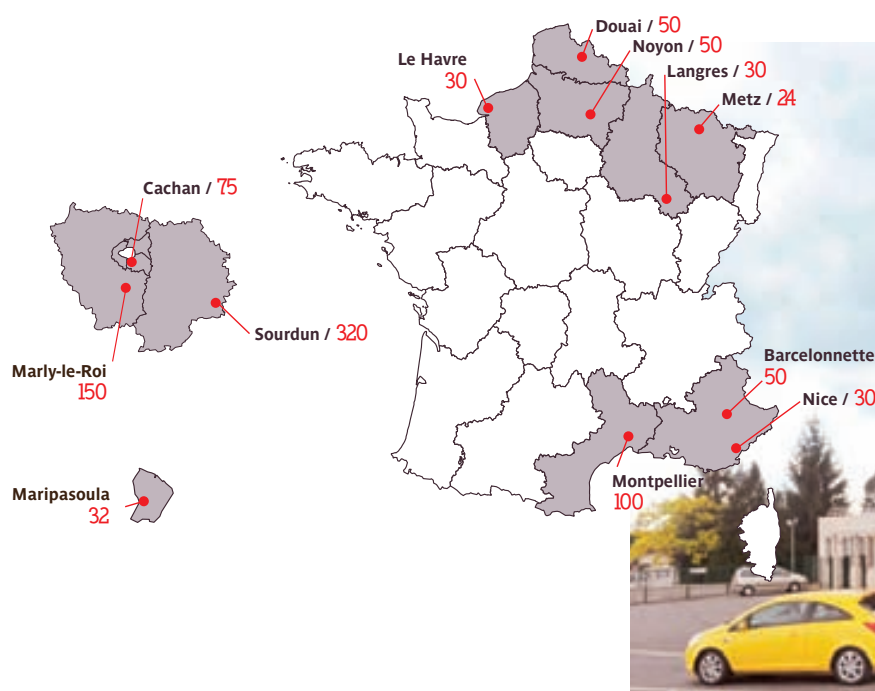
Fadela Amara a annoncé mercredi 10 février 2010, avec Luc Chatel, ministre de l'Éducation nationale: la création de onze nouveaux sites d'Internat d'excellence dès la rentrée 2010. Ces Internats verront le jour dans les académies d'Aix-Marseille (Barcelonnette), Créteil (à Cachan en plus de celui de Sourdun), Guyane (Maripasoula), Lille (Douai), Montpellier (Montpellier), Nancy-Metz (Metz), Nice (Nice), Reims (Langres), Rouen (Le Havre), Versailles (Marly-le-Roi) et Amiens (Noyon).

La secrétaire d'État a rappelé que « ces internats seraient réservés aux jeunes qui sont motivés, qui méritent, travaillent, ont des bons résultats scolaires mais dont on sait que les conditions de travail à la maison sont

un peu compliquées. » Dans le cadre du Grand Emprunt, le président de la République avait annoncé, fin décembre, que 500 millions d'euros seraient consacrés au financement de 20 000 places supplémentaires d'Internats d'excellence et à l'égalité des chances « pour fournir aux jeunes d'origine modeste de bonnes conditions de vie et d'études ». Créés dans le cadre de la dynamique Espoir banlieues, les internats d'excellence ont fait l'objet d'une expérimentation depuis 2008 avec la labellisation de 2 900 places. Fadela Amara s'était donné pour objectif de pouvoir développer ce dispositif le plus vite possible.

En savoir +

— www.ville.gouv.fr



Sur le web www.ville.gouv.fr

Un nouveau portail pour la politique de la ville

Le secrétariat d'État chargé de la Politique de la ville et le secrétariat général à la Ville ont ouvert, en janvier, un site portail de la politique de la ville: www.ville.gouv.fr. Ce site regroupe toute l'information institutionnelle sur la politique conduite dans les banlieues, mais aussi nombre d'actualités et d'informations utiles à tous les bénéficiaires de ces politiques. On y retrouve les vidéos de la secrétaire d'État et un suivi de ses déplacements; des fiches pratiques sur les mesures de la dynamique Espoir banlieues: par exemple, dans quels départements se trouvent les prestataires du contrat d'autonomie? En quoi consistent les Cordées de la réussite? Un accès plus simple et plus rapide aux informations des agences Anru, Acsé et Epereca est aussi désormais possible; ainsi qu'un suivi des activités de l'Onzus, une bibliothèque en ligne, des outils statistiques tels que le système d'information géographique et des bases documentaires comme i-ville.

En savoir +

— www.ville.gouv.fr



Engagement national pour l'emploi des jeunes des quartiers

5^e session de signature



Dans le cadre de la dynamique Espoir banlieues, neuf nouvelles entreprises et fédération ont signé, le 23 février, en présence de Christine Lagarde, Laurent Wauquiez et Fadela Amara l'engagement national des entreprises pour l'emploi des jeunes des quartiers. JC Decaux, Starbucks Coffee, BNP Paribas, la Fédération des Entreprises Publiques Locales, Coface, Elior, Auchan, Microsoft et Paprec ont ainsi rejoint les soixante-quinze entreprises et dix-huit fédérations professionnelles déjà signataires. Ces grandes entreprises qui interviennent dans tous les secteurs d'activité mettent en place des politiques de ressources humaines innovantes faisant de la diversité un atout pour leur développement. Elles ont en effet pris

conscience que les quartiers sont un vivier de talents et de compétences et que cette diversité constitue une véritable richesse. A travers la signature d'une convention avec l'État, les entreprises s'engagent pendant trois ans, avec l'aide de Pôle emploi, à consacrer une partie de leurs embauches aux jeunes des quartiers prioritaires. Les premiers bilans sont particulièrement positifs : plus de 36 000 ont, en effet été concernés par ces démarches depuis 2008.

En savoir +

— www.ville.gouv.fr

Epareca

30 nouveaux centres commerciaux d'ici à 2011

Xavier Darcos, ministre du Travail, des Relations sociales, de la Famille, de la Solidarité et de la Ville, Hervé Novelli, secrétaire d'État chargé du Commerce, de l'Artisanat, des petites et moyennes Entreprises, du Tourisme, des Services et de la Consommation, Fadela Amara, secrétaire d'État chargée de la Politique de la ville, et Bernard Gérard, président d'Epareca (établissement public national d'aménagement et de restructuration des espaces commerciaux et artisanaux) ont signé, en décembre, un contrat d'objectifs et de moyens pour la période 2009-2011.

Ce contrat prévoit la mise en production d'une trentaine de nouveaux centres commerciaux et artisanaux de proximité ayant vocation à être revendus.

Il vise également la diminution de l'impact environnemental des espaces commerciaux, de la conception à l'exploitation, grâce à une centaine d'opérations de restructuration, de la phase de montage à celle de remise sur le « marché ». La vocation d'Epareca est d'accompagner les collectivités locales dans la reconquête de leurs zones commerciales et artisanales de proximité, au sein des quartiers relevant de la politique de la ville.

En savoir +

— www.epareca.org



Le prochain Comité interministériel des villes prévu au printemps

Un Comité interministériel des villes se tiendra au printemps prochain et sera, pour l'essentiel, consacré à la réforme de la géographie prioritaire.

www.ville.gouv.fr

Bilan et perspectives 2010 pour l'Anru

Le 19 janvier, Gérard Hamel, président de l'Anru et Pierre Sallenave, son directeur général, ont fait un bilan et présenté les perspectives de l'agence pour l'année 2010. Par rapport à 2008, le rythme des engagements a doublé et les paiements sont en progression de plus de 70 %, en raison notamment de l'impact du plan de relance. Au 1^{er} décembre 2009, 352 conventions signées représentaient la programmation de 42 milliards d'euros de travaux. La création de la nouvelle direction de l'animation et de l'appui aux acteurs de la rénovation urbaine a permis d'apporter expertise et appui aux porteurs de projets et aux délégations territoriales de l'agence.

www.anru.fr

Maisons et pôles de santé : le rapport est sorti !

Après sept mois de travail, le rapport de la mission consacrée aux bilans et propositions pour le déploiement des maisons et pôles de santé a été remis, mi-janvier, aux trois ministres qui l'avaient commandé, Roselyne Bachelot, Michel Mercier et Fadela Amara. À ce jour, sur quatre-vingt-une maisons de santé, quatre seulement ont été créées en zone urbaine sensible (ZUS). Le rapport indique que « les obstacles sont nombreux », et remarque que ces territoires sont généralement « des villes pauvres qui n'ont guère de possibilité d'investissement ». Le rapport préconise sept séries de mesures. À suivre...

www.gouvernement.fr

Rapport Onzus



5^e rapport de l'Onzus : ce qu'il faut retenir

Le 30 novembre dernier, le cinquième rapport annuel de l'Observatoire national des zones urbaines sensibles (Onzus) a été remis au gouvernement. Créé par la loi du 1^{er} août 2003, l'Onzus est une instance indépendante, véritable outil de pilotage qui évalue les politiques publiques menées dans les quartiers.

En savoir +

— www.ville.gouv.fr

Chiffres clés

16,9 % : c'est le taux de chômage en ZUS (contre 20 % en 2005).

1,6 : dans les zones franches urbaines (ZFU), le taux d'installation de nouveaux établissements est 1,6 fois supérieur à celui de leurs unités urbaines de référence.

71,9 % : c'est le taux de réussite au brevet des collèges en ZUS en 2008 (contre 66,7 % en 2005).

5,4 % : depuis 2007, la délinquance globale a diminué de 5,4 % dans les ZUS.

2,6 : c'est l'évolution (en points) du taux de pauvreté en ZUS entre 2006 (30,5 %) et 2007 (33,1 %).

Source : Rapport 2009 de l'Observatoire national des zones urbaines sensibles

Les deux tuteurs de Guillaume :
Jérôme Haulmé, surveillant de traitement
à la station d'épuration de Creil.
Patricia Weirauch-Mahieux, responsable
du service relations extérieures
et formation continue à l'IUT de l'Oise.



Reportage

Ensemble pour l'emploi des jeunes



Pour former les jeunes des quartiers aux métiers d'avenir dans l'environnement et les services à la personne, l'IUT de l'Oise et le Conseil national des entreprises pour les banlieues (Cneb) ont mis en place des formations diplômantes. Zoom sur Creil, à la station d'épuration de GDF Suez, où Guillaume fait ses premières armes.

À 21 ans, un CAP d'installateur en plomberie-sanitaire en poche, Guillaume Petrucchi a tout l'air d'un homme heureux, entouré de ses deux tuteurs. Son nouveau métier d'agent de station d'épuration n'est pourtant pas des plus faciles. C'est lors d'une réunion à la mission locale de la vallée de l'Oise, où il est inscrit, qu'il a découvert la «capacité aux métiers de l'environnement et du développement durable», une formation diplômante en alternance. *«J'ai foncé, explique-t-il. Je ne supporte pas de ne rien faire.»* Depuis mai 2005, il allait en effet de stage en stage. *«Le seul travail qu'on m'ait proposé, c'est de nettoyer par terre.»* Jusqu'à l'été 2009, personne ne lui a vraiment donné sa chance. Il faut dire qu'à Creil (Picardie), le taux de demandeurs d'emploi atteint les 21%. Sur le seul Plateau du Rouher, la zone urbaine sensible (ZUS) qui regroupe plus d'un tiers de la population communale, 24 % des demandeurs d'emploi ont moins de 25 ans et sont peu ou pas diplômés.

Guillaume se sent utile, à sa place, on lui fait confiance et c'est cela qui le rend heureux.

Aujourd'hui, Guillaume apprend un vrai métier, partageant son temps entre des cours théoriques à l'IUT de Creil et une formation pratique à la station d'épuration. Il bénéficie du soutien de deux tuteurs, Patricia Weirauch-Mahieux, responsable du service relations extérieures et formation



Guillaume Petrucchi partage son temps entre l'IUT de Creil et sa formation à la station d'épuration.



24%

des demandeurs d'emploi ont moins de 25 ans, à Creil, dans la ZUS du Plateau du Rouher.

continue à l'IUT, et Jérôme Haulmé, surveillant de traitement à la station d'épuration de Creil. Entre les trois, la confiance est tangible. C'est ce qui rend Guillaume heureux : il se sent utile, il a sa place.

Un partenariat avec le Cneb

La formation que Guillaume a suivie a été mise en place à l'IUT de Creil. Les « capacités » sont des formations en alternance, qui donnent lieu à des diplômes universitaires. Avec la particularité d'être accessibles aux non-bacheliers, elles ont été remises à l'honneur par le Conseil national des entreprises pour la banlieue (Cneb) (lire encadré page 8) pour les métiers qui recrutent comme l'environnement et les services à la personne. C'est Patricia Weirauch-Mahieux qui a conçu ces formations dans le cadre d'un partenariat avec le Cneb. Eiffage Construction, GDF Suez et Paprec ont pris part au projet en tant que membres du Cneb. Depuis novembre 2009, l'IUT de l'Oise propose ainsi deux nouvelles formations sur son site de Creil, la « capacité aux métiers de l'environnement et

« Pour la capacité environnement, nous avons reçu plus de 100 candidatures. »

du développement durable », et la « capacité aux métiers des services à la personne ».

Des jeunes formés aux métiers de l'environnement

« Avec la mission locale de la vallée de l'Oise et la mairie de Creil, qui se sont toutes les deux fortement impliquées pour sensibiliser les jeunes, nous avons identifié, à partir d'avril 2009, ceux qui étaient intéressés par les secteurs de l'environnement et du service », explique Patricia Weirauch-Mahieux. Beaucoup de ces jeunes proviennent de la ZUS du Plateau, où ils résident. Cette adresse les pénalise souvent dans leur recherche d'emploi. « Pour cette capacité environnement, nous avons

reçu plus de 100 candidatures. Pour nous, il fallait avoir au minimum de bonnes bases en français et en maths, mais ce sont les entreprises qui, in fine, ont fait leur choix. Ce sont finalement sept jeunes qui ont été retenus par GDF Suez et Eiffage Construction. Nous avons adapté le programme des cours aux postes qu'ils occupent. » Les sept candidats

retenus partagent leur temps, depuis novembre 2009 et pour six mois, entre des cours à l'IUT et le métier qu'ils apprennent chacun en entreprise : agent multipostes, agent de station d'épuration, agent d'exploitation eau et assainissement, agent logistique magasin, agent chaîne de tri déchets, agent chaîne de tri papiers, et employée développement durable à la Fédération française de la propreté. ■

— Raphaël de Bengy

En savoir +

— www.ville.gouv.fr

3 questions à

Patrick Bonnet,
directeur du développement
social et des solidarités
de GDF Suez



Pourquoi vous êtes-vous impliqués dans ce projet ?

Présents à Creil avec Sita-Lyonnaise des Eaux, nous avons déjà participé à des opérations similaires, comme « Un but pour l'emploi », mais nous voulions inscrire nos

programmes dans la durée. Du contrat d'insertion aux formations en alternance, nous souhaitons développer le retour à la vie professionnelle et nous faisons partie des entreprises qui sont à l'origine du Cneb.

Quelle est la vocation sociale de GDF Suez ?

Nous sommes une entreprise de service public, très liée au développement local. Nous pensons que nos métiers ont une utilité sociale. En ce qui concerne le processus de formation, nous pensons aussi avoir à un rôle important à jouer : l'école et l'université ont un rôle primordial, mais le métier, avec ses compétences, s'apprend dans l'entreprise.

Quels bénéfices pourra retirer GDF Suez de ce partenariat ?

Grâce à ce nouveau programme, nous entrons en contact avec des jeunes qui ne seraient pas forcément venus spontanément vers nous. Nous pouvons ainsi satisfaire des besoins de recrutement, en offrant des emplois à des jeunes, mais aussi en renforçant les équilibres sociaux et l'intégration dans les communes où nous sommes présents.

— Propos recueillis par Raphaël de Bengy





Abdel Aïssou
— **Président du Conseil national
des entreprises pour la banlieue (Cneb)**
et **directeur général délégué**
de **Randstad Verdiobis**

Dans votre rapport (juillet 2009) sur l'emploi des jeunes dans les banlieues, vous aviez préconisé des pistes d'actions. Qu'en est-il ?

En trente ans de politique de la ville, la grande oubliée a toujours été l'entreprise. Elle n'a jamais été intégrée, en tant que telle, aux différents dispositifs publics. Or, lorsque c'est le cas, les résultats sont au rendez-vous. Ainsi en est-il des zones franches urbaines. Il convient d'aller plus loin en complétant le niveau de formation des jeunes. Schématiquement, on forme davantage de CAP et BEP en banlieue,

« Quand l'entreprise est impliquée, les résultats sont au rendez-vous. »

là où les besoins des entreprises sont en fait au niveau bac ou bac+2. Ainsi, dans le cadre de la dynamique Espoir banlieues, Fadela Amara souhaitait voir des innovations. Avec Zara France, nous avons conçu, sur Nice et Paris, deux stages de remise à niveau d'un format court, sur un modèle original, qui ont donné de bons résultats. Ce qui valide la possibilité d'une généralisation. C'est cela notre méthode d'action : faire des choses et théoriser ensuite, et non l'inverse...

Vous pensez que les entreprises doivent s'investir dans la remise à niveau des jeunes ?

On leur demande une démarche citoyenne, mais toujours centrée sur leurs besoins de recrutement. Il faut qu'elles s'engagent à réserver des emplois aux jeunes – notamment en étant en relation avec les missions locales. De même, les entreprises partenaires du Cneb s'engagent à affecter 10% de leur taxe

Regards croisés Construire l'emploi

d'apprentissage à des organismes de formation des jeunes de banlieue. Il faut savoir qu'actuellement, les entreprises versent leur taxe d'apprentissage à l'établissement de leur choix, sans que ces établissements aient toujours une réelle action systématique en direction des quartiers sociaux... Cette nouvelle manne financière au profit des organismes de formation et d'apprentissage permettrait de démultiplier leurs actions et de renforcer leurs outils pédagogiques auprès des jeunes. C'est tout à fait indispensable...

« En trente ans de politique de la ville, la grande oubliée était l'entreprise. »

Sur quels autres partenaires faut-il s'appuyer pour la formation des jeunes des banlieues ?

Pour conduire les jeunes au-delà du baccalauréat, il faut un engagement accru de l'université en direction d'un public un peu nouveau pour elle. Ainsi, avec l'université de Picardie, nous avons mis en place, sur Creil, deux « capacités », pour les non-bacheliers, vers deux secteurs créateurs

de la première banque de stages numérique, accessible via une application sur téléphone mobile (Stage App) qui sera bientôt opérationnelle sur trois sites pilotes (Meaux, Poissy et les missions locales de l'Essonne). Grâce à cet outil géré localement, un jeune pourra avoir accès, sur son téléphone portable, à toute l'offre de formation et de stages (stages de troisième, stages de bac pro, stages d'études supérieures...) proposée dans les villes de son territoire.

Vous optez donc pour une démarche pragmatique d'expérimentation ?

Je ne crois pas aux réponses d'exception. Il faut adapter le droit commun à des situations spécifiques, mais cela doit rester du droit commun. Quand vous faites des choses et que vous progressez, il est possible de comprendre qu'il faut donner du temps au temps. C'est l'immobilisme qui crée le désespoir. Nous partons des besoins, regardons ce qui marche. Nous expérimentons de manière systématique. C'est ce que nous avons fait en cette première année. La deuxième année, nous monterons d'un cran, nous préparons la généralisation de ce qui a fonctionné... Nous avons ainsi signé avec la fondation FACE (« agir contre l'exclusion ») et son président, Gérard Mestrallet, une convention pour l'insertion de 10 000 jeunes dans les prochaines années, et une autre est en préparation avec le réseau Croissance plus, qui se traduira par le coaching de 1 000 jeunes vers la création d'entreprise... C'est très concret ! ■

— *Propos recueillis par Bettina Gillet*

Le Conseil national des entreprises pour la banlieue

Initié par Fadela Amara, le Conseil national des entreprises pour la banlieue (Cneb), présidé par Abdel Aïssou, directeur général délégué du Groupe Randstad, est une instance de dialogue avec les entreprises. Il suscite et expérimente des initiatives contribuant à lever les freins à l'emploi des jeunes des ZUS.

des jeunes

« L'engagement de notre entreprise est une évidence ! »

Qu'est-ce qui a motivé l'engagement de Zara France au sein du Cneb ?

C'est une évidence. Nous sommes des acteurs économiques mais également des membres de la Cité : notre rôle doit donc, tout naturellement, recouvrir les deux dimensions, économique et sociétale. Nous nous devons d'apporter notre contribution à la résolution des problèmes qui se posent à notre société, tel l'emploi, l'exclusion, l'égalité des chances...

Cela concerne notamment la banlieue où l'ensemble de ces problèmes revêt une dimension exceptionnelle. De tous temps, le groupe Inditex, que préside Amancio Ortega, a fait de ces valeurs des éléments forts de notre culture d'entreprise. Depuis trois ans, nous conduisons une politique identique à celle de l'emploi des jeunes de banlieue, en faveur de l'embauche des travailleurs handicapés. Nous venons de signer une convention avec l'association chargée de gérer le fonds pour l'insertion professionnelle des personnes handicapées (Agefiph) et sommes à plus de vingt salariés handicapés recrutés depuis trois mois.

Quelles actions avez-vous initiées en faveur de l'emploi des jeunes des quartiers défavorisés ?

Nous avons développé des solutions complémentaires pour intégrer les jeunes

en forte situation de précarité. Nous sommes partis du principe qu'à chaque problème existait une solution. L'une des causes de la précarité, c'est le travail à temps partiel. Nous avons donc décidé de proposer à des jeunes des emplois en CDI et à temps plein sur deux de nos magasins. Ainsi, nous répondons aux besoins de nos magasins en termes de flexibilité (besoin de temps partiels) et de nos salariés en termes

de sécurité et de revenus (temps complets).

Plus de 600 salariés en bénéficient. Pour permettre d'intégrer les jeunes en situation de précarité, nous avons également développé un programme relativement complexe, mais qui produit des résultats étonnants. Nous constituons des groupes

de quinze jeunes que nous réunissons dans un hôtel pendant quinze jours, afin de les couper de leur milieu mais également de leur apprendre la vie en collectivité. Durant ces quinze jours, ils suivent des cours de théâtre d'entreprise pour se donner confiance, reçoivent la visite d'acteurs associatifs, d'acteurs économiques de tous types d'entreprises, de tous niveaux et de toutes origines, venus leur parler de leur métier et de leur passion. Ils suivent également des cours de sport, de cuisine, ont des activités de loisirs. Ensuite, ils travaillent trois semaines dans l'un de nos magasins. Moi-même, je passe tous les soirs, de façon informelle, faire un point avec eux. Enfin, nos salariés ont un rôle de tuteurs à l'égard de ces jeunes.

« Nous sommes des acteurs économiques et des membres de la Cité. »

© Manuel Castro / URBA Images



Jean-Jacques Salaün
— Directeur général d'Inditex France (Zara) depuis 2001. Auparavant, il occupait les fonctions de directeur France du secteur bazar chez Carrefour.

Quels sont les résultats de cette formation ?

Nous débutons en mars notre sixième session. En moyenne, sur les cinq premières formations, nous avons obtenu un taux de réussite de 60%... mais la cinquième session qui s'est achevée en octobre affiche, six mois après, un résultat de 100% de réussite. Tous les jeunes sont restés et sont intégrés. Et je vous mets au défi de reconnaître ceux issus de cette formation et ceux embauchés dans des conditions plus traditionnelles. Ils sont tous pareils, tous motivés et tous assez heureux semble-t-il...

Les dispositifs conduits dans le cadre de la politique de la ville vous semblent-ils adaptés et suffisants ?

Quelles que soient les bonnes volontés des politiques, quelles que soient les mesures initiées, si les entreprises ne jouent pas le jeu, elles resteront relativement inefficaces. On aurait pu supposer, après la crise économique que nous venons de traverser, que les entreprises allaient modifier un peu les règles d'un jeu purement capitalistique – notamment les stratégies économiques à court terme – pour y réintroduire une dimension sociale : une entreprise qui associe, qui implique, qui mobilise positivement ses salariés, gagne. Regardez celles qui négligent de le faire : un jour, la facture à payer est lourde.

Votre vœu pour la politique de la ville en 2010 ?

Qu'elle dispose de plus de moyens pour gagner en efficacité et en dimension. Et j'espère que les entreprises nous rejoindront, nombreuses, dans notre action au sein du Cneb. ■

— Propos recueillis par Bettina Gillet

Engagés dans le Cneb et aux côtés du Cneb

Le Cneb compte parmi ses membres JC Decaux, Paprec, Zara France, Cap Gemini, Randstad, GDF Suez, Eiffage, McDonalds et bientôt La Poste, mais aussi des réseaux d'entreprises tels que Face, Croissance Plus ainsi que ISM-Entreprendre pour la cité. Ensemble, ces entreprises mettent notamment en place des actions pilotes et modélisables, construisent une offre de formation adaptée et mettent en œuvre des partenariats public-privé regroupant entreprises, universités, collectivités locales et service public de l'emploi.

En savoir plus

— <http://www.ville.gouv.fr>

Insertion et rénovation urbaine

Duo gagnant !

Rénover les quartiers, c'est bien ; y ajouter un volet socioprofessionnel pour les habitants particulièrement touchés par le chômage, c'est encore mieux. D'où l'idée d'associer ces résidents à la rénovation urbaine via des clauses d'insertion ou des chantiers école... Exemple à Strasbourg.

Jean-Joseph Reinhardt, 25 ans, a été formé par l'afpa au métier de maçon-coffreur.



© Geneviève Engel / URBIA images

en est déjà à 110 000 à mi-parcours : « À la fin des travaux, nous aurons sans doute atteint les 200 000 heures », explique Philippe Bies, vice-président de la communauté urbaine de Strasbourg. « L'Anru représente 60% de nos activités, les 40% restants correspondent à la volonté politique locale de favoriser l'insertion, confirme Jean-Louis Doppler, responsable du Relais emploi chantiers. Ici, depuis 2005, 550 personnes ont intégré des chantiers de rénovation urbaine. » Pour François Desrues, chef de projet au sein de la direction de projet Rénovation urbaine du Neuhof* : « L'insertion donne du sens à la rénovation urbaine. Si les habitants ne sont pas parties prenantes des changements opérés dans les quartiers, ils nous le reprochent. »

Un relais au cœur des quartiers

Dans le quartier du Neuhof (20 000 habitants dont 11 000 vivent dans des logements sociaux), le

Relais emploi chantiers, financé notamment par la communauté urbaine de Strasbourg et l'Acse à travers le Cucs, fait se rencontrer le public, les entreprises et les donneurs d'ordres (publics et privés) pour concevoir des parcours sur mesure : une première mission courte, puis une formation, puis un contrat aidé. « C'est dans ce cadre que la structure a mis en place, en 2007-2008, un chantier école lié à la rénovation du Neuhof »,

explique Jean-Louis Doppler. Sur les seize bénéficiaires, quatre sont en formation Afpa, huit en emploi (cinq en mission intérimaire, un en contrat de professionnalisation et deux en contrat aidé), un s'est réorienté vers l'hôtellerie et trois sont en rupture avec l'emploi.

Jean-Joseph Reinhardt, 25 ans, formé par l'afpa au métier de maçon-coffreur, est passé par un an et demi de chômage avant que le relais ne lui dénicher une mission intérimaire fin 2009, dans une entreprise du bâtiment œuvrant sur le Neuhof. « Il m'a été un peu difficile de réapprendre

« L'insertion donne du sens à la rénovation urbaine. »

À Strasbourg, les grands chantiers que furent la construction du tramway et du Parlement européen avaient déjà permis de faire travailler de nombreuses personnes éloignées de l'emploi. La ville s'est donc naturellement saisie du volet « insertion » lié à la rénovation urbaine, et prioritairement dédié aux habitants des zones urbaines sensibles. Grâce aux travaux générés par l'action de l'Anru et avec l'appui financier de l'Acse, Strasbourg a ainsi ouvert un Relais emploi chantiers. Cette association accueille, informe et oriente tous les publics rencontrant des difficultés d'insertion sociale et professionnelle, et les accompagne dans leur parcours d'insertion pour favoriser leur accès à l'emploi. La collectivité, qui s'est engagée auprès de l'Anru à 90 000 heures d'insertion,



© Geneviève Engel / URBIA images

© F. Adhou / URBIA images

Tout pour l'emploi

À Montauban, les habitants du Quartier Est bénéficient d'un dispositif bien rodé.



© Ville de Montauban

les bases du métier, mais ça s'est bien passé, raconte Jean-Joseph. J'ai eu envie de travailler à nouveau. Et puis la maçonnerie, ça me plaît. C'est un beau métier.» Gilles Grosclaude, responsable des relations avec les entreprises du relais, insiste sur le choix d'une entreprise souple, avec un chef d'équipe prêt à consacrer du temps. «Après un an et demi sans travailler, il fallait mettre toutes les chances de réussite de notre côté. Notre but est à présent de lui faire passer un cap en intégrant une entreprise plus importante.»

Les jeunes, un atout pour les entreprises

Le relais travaille aujourd'hui avec 250 entreprises. Toutes sont dans l'obligation de réserver des heures de travail à des personnes en insertion. «Certaines entreprises sont plus motivées que d'autres mais, globalement, cela se passe plutôt bien. En employant des personnes connaissant parfaitement le quartier, elles s'assurent des conditions optimales de réalisation du chantier. Finalement, la véritable difficulté est de transformer une contrainte en quelque chose de positif», confie Gilles Grosclaude. Daniel Schnitzler, chef d'équipe d'une entreprise spécialisée en menuiserie et agencement, a laissé tomber ses préjugés sur les jeunes des cités : «J'ai pris un jeune dans l'équipe avec un peu de crainte. À tort : le courant est vite passé, il était volontaire, serviable, ne rechignant pas à la tâche. J'ai eu des apprentis qui ne lui arrivaient pas à la cheville. Bref, des jeunes comme lui je veux bien en reprendre!»

— Anne Dhoquois

* Projet de rénovation urbaine du Neuhof : 242 millions d'euros de financement Anru et 119 opérations.

À Montauban, la rénovation urbaine du Quartier Est a démarré courant 2004. Dans ce quartier de 3 000 habitants où le taux de chômage atteint 22%, l'enjeu était de taille. «Dès l'exposition du projet aux habitants, ces derniers nous ont dit "si vous ne résolvez pas le problème de l'emploi, ces travaux seront comme un cautère sur une jambe de bois". Le lien insertion/rénovation urbaine a donc aussitôt été une exigence», insiste Bruno Prouzat, directeur du projet de rénovation urbaine.

Création de 204 CDI

Dès 2004, une plateforme réunissant différents acteurs (mission locale, Afpa, ANPE, GEIQ BTP, maîtres d'ouvrage...) est créée sur le quartier pour déterminer les publics concernés et les accompagner dans le processus d'insertion.

La montée en charge de ce dispositif, grâce à l'appui d'un service emploi, a permis la création de 204 CDI. En cinq ans, ce sont 220 entreprises qui ont intégré la clause d'insertion dans leur contrat...

Grâce au soutien de l'État à travers l'Acsé notamment (via le Cucs), un poste a été créé, entièrement dédié à la présélection, au suivi et à l'accompagnement des personnes en insertion, et des formations via l'Afpa ont pu être financées. Abdelmadjid Abdellahoui, 45 ans, est l'un des habitants du Quartier Est à avoir bénéficié du

dispositif. Papa de quatre enfants, au chômage depuis un an, il était «prêt à tout pour travailler». Après quelques entretiens, il commence par une mission de quinze jours sur un chantier de déconstruction. «Les missions peuvent parfois être plus courtes... Notre objectif est surtout de ne laisser personne sans réponse pour ne pas les décourager», précise Simon Garcia, coordinateur emploi/insertion sur la ville.

Puis, Abdelmadjid Abdellahoui enchaîne sur quelques heures dans une entreprise de jardinage œuvrant sur les espaces publics de la ville avant d'intégrer, temporairement, une équipe de maçons. Pour

l'aider à se professionnaliser sur les différents métiers du bâtiment, on lui préconise un chantier école, une préformation de

quatre mois qu'il combinera avec une formation qualifiante dans la maçonnerie. Abdelmadjid Abdellahoui est ravi : «C'est un domaine où il y a du travail. Et puis je suis bien dans le BTP. C'est valorisant de se promener dans le quartier avec ses enfants et de leur montrer ce que l'on a contribué à réaliser, comme la Coulée verte. Je me dis : "J'ai fait ça".»

— Anne Dhoquois

**220 entreprises
ont intégré la clause
d'insertion dans
leur contrat.**

Le dispositif insertion-rénovation

L'Acsé et l'Anru, sous la tutelle du secrétariat d'État à la Politique de la ville, ont conjointement développé un programme national baptisé «insertion/rénovation», dont l'objectif est de faciliter l'accès des habitants des quartiers prioritaires de la politique de la ville aux emplois de la rénovation urbaine. Le programme propose un accompagnement spécifique à travers le déploiement d'une centaine de chantiers d'insertion sur les quartiers en rénovation urbaine. Les bénéficiaires participent directement aux travaux tout en disposant d'un important soutien socioprofessionnel, d'un apport en formation et de périodes d'immersion directe en entreprise. Pour financer ces projets, les préfets, délégués de l'Acsé, peuvent mobiliser les crédits disponibles dans le cadre des contrats urbains de cohésion sociale (Cucs) et les moyens spécifiques déjà mis à disposition par l'Acsé. Une enquête réalisée par l'Anru, à paraître prochainement, devrait démontrer un doublement du nombre de bénéficiaires entre 2008 et 2009 et un ciblage de plus en plus précis sur les bénéficiaires du RSA, les jeunes sans qualification ou à faible niveau de qualification. Par ailleurs, pour renforcer l'impact de la clause d'insertion pour les jeunes qui en sont bénéficiaires, le Cneb expérimente avec le groupe Eiffage la mise en place de formations qualifiantes intégrant des compétences nouvelles liées aux métiers de la croissance verte.

De gauche à droite :
les centres commerciaux
de Saint-Étienne (Montreynaud),
de Trappes (Les Merisiers)
et de Rennes (Kennedy), avant-après
les travaux de restructuration.
© Epareca



Vie des quartiers Quand les commerces

Que serait la ville sans commerces de proximité ? Dans certains quartiers populaires pourtant, les quelques commerces qui subsistent sont devenus vétustes. Pour recréer vie et dynamique locale, villes, État, Epareca et commerçants unissent leurs efforts...

À Rennes, le quartier Villejean a changé du tout au tout en l'espace d'une quinzaine d'années. «Ce quartier de tours et de barres s'était fortement dégradé, avec des départs nombreux de familles vers d'autres quartiers, explique François André, adjoint au maire, élu du quartier Villejean-Beauregard. Dans les années 1990, nous avons décidé, avec l'arrivée programmée de la première ligne de métro (ouverte en 2002), de conduire une vaste opération de restructuration du quartier portant sur les espaces publics, l'habitat et évidemment, cœur de cette opération, sur le centre commercial.» Un travail sur le très long terme – l'inauguration du nouveau centre commercial ayant eu lieu en octobre 2007 – qui a reposé sur un investissement

«Ce qui compte, c'est la façon dont le centre commercial s'insère dans la ville.»

fort de la ville, de l'État (Anru, Epareca...) mais également de l'enseigne commerciale (Carrefour) : «Elle a non seulement accepté de rester, mais elle a surtout joué le jeu en investissant lourdement sur le centre commercial, souligne François André. Sans cela, la réussite de l'opération n'aurait certainement pas été la même.» Pour éviter que de nouvelles dégradations ne viennent ruiner tous ces efforts, la ville a signé avec les commerçants et les bailleurs sociaux une charte d'entretien quotidien qui apporte de très bons résultats. Et grâce au kiosque à musique créé sur la dalle, de nombreuses opérations culturelles ou commerciales contribuent à animer et modifier l'image du quartier. «Les gens sont fiers aujourd'hui de vivre ici», affirment la ville et

Epareca. C'est d'ailleurs ce qui a convaincu Philippe Labouret, PDG de la Sodes, de racheter, fin 2009, le centre commercial. «Le nombre important de logements, de commerces, de bureaux et la localisation, entre deux stations de métro, rendent le site attractif.» Et d'ajouter : «Dans ce type d'opération, le centre commercial en lui-même n'a que peu d'intérêt ; ce qui compte, c'est la façon dont il s'insère dans la ville.» Les habitants ne s'y sont pas trompés et ont à nouveau investi l'endroit.

Recréer une animation locale

Vétusté, insécurité, marginalisation, désertion des commerçants... Nombre de centres commerciaux situés au cœur des quartiers populaires sont dans des états d'insalubrité tels qu'ils ne jouent plus leur rôle de services de proximité, ni d'animation urbaine. «Or, une ville, c'est la concentration des pouvoirs, des savoirs et des commerces ; ce dernier aspect n'est pas assez pris en compte dans les projets urbains», déclare François Mius, directeur général d'Epareca, l'Établissement public national d'aménagement et de restructuration des espaces commerciaux et artisanaux. Epareca a également modifié les conditions de sa participation financière pour mieux tenir compte des situations économique, sociale et fiscale des collectivités. Or, des moyens il en faut, tant les opérations sont longues – chacune dure près de dix ans – et coûteuses. «Pour chaque saison, nous vérifions que le "retour au droit commun" est possible, précise François Mius. Nous voulons être certains que l'espace commercial sera durablement et économiquement viable et qu'il pourra donc, à terme, être géré par un

Epareca : un opérateur central

Créé en 1996, Epareca n'intervient que lorsque l'initiative privée fait défaut. Promoteur, investisseur et exploitant de centres commerciaux de proximité, l'établissement joue tous ces rôles à la fois : il déclare l'utilité publique pour pouvoir se rendre maître de copropriétés dégradées, mobilise des subventions publiques indispensables aux reconfigurations, et exploite les centres commerciaux jusqu'à leur stabilisation économique, sociale et urbaine. Ces dernières années, Epareca a traité une centaine de dossiers. Le nombre de sites pris en charge par l'établissement augmente de manière significative en raison d'une hausse des moyens accordés grâce au contrat d'objectifs et de moyens 2009-2011 signé en décembre dernier. (cf. brève page 5).



3 questions à

Guy Malandain,
maire de Trappes

À Trappes (Yvelines), dans le quartier des Merisiers en cours de réhabilitation, un centre commercial de 3 000 m², comprenant une vingtaine de boutiques et un pôle médical, a été recréé. Retour sur l'opération avec Guy Malandain, maire de la ville.

Pourquoi avez-vous saisi Epareca et avec quelles attentes ?

Dans le cadre d'un projet complexe de constitution d'un pôle urbain diversifié, la construction d'un nouveau centre commercial s'imposait. Encore fallait-il pouvoir le financer, la ville étant en grande difficulté budgétaire. Les premiers contacts avec Epareca furent positifs et suivis d'une décision commune de reconstruire un centre commercial.

Comment l'opération s'est-elle déroulée ?

Plutôt bien pour une affaire aussi compliquée. D'abord, il y a eu un projet architectural de qualité, puis une construction qui appelle le même constat. Bien entendu, nous avons été confrontés à quelques difficultés techniques... mais le projet ne manquait pas d'ambition. La vraie difficulté a été de choisir les commerces qui allaient être transférés de l'ancien centre commercial (aujourd'hui démolì) vers le nouveau, et de trouver de nouveaux commerces. Le partenariat s'est construit avec Epareca au fil du temps pour aboutir à un résultat globalement satisfaisant.

Quel bilan en dressez-vous aujourd'hui ?

Franchement positif. La construction de ce centre commercial a été le premier signe tangible du changement de ce secteur urbain. Depuis, de nouveaux bâtiments ont été construits, dont une pépinière village d'entreprises ; La Poste a également accepté de venir s'implanter à proximité du centre commercial. Bref, le pari est gagné, tant au niveau urbain qu'au niveau économique. Les commerçants disent que leur chiffre d'affaires a augmenté de 30 % environ. Personnellement, je m'y rends très souvent et je peux constater qu'une clientèle nouvelle vient y faire ses emplettes.

— *Propos recueillis par Anne Dhoquois*

reviennent

promoteur privé. » Si c'est le cas, l'établissement s'engage dans un processus en quatre phases, comprenant le montage – l'évaluation en termes de programmation commerciale notamment (composition des commerces, tailles, etc.), mais aussi des études juridiques et foncières puis architecturales –, la production (restructuration ou démolition/reconstruction), l'exploitation que l'établissement prendra en charge durant trois ans et, enfin, la revente.

À Saint-Étienne, retour à la vie normale

Le quartier Montreynaud à Saint-Étienne (10 000 habitants) a bénéficié d'un important programme de réhabilitation de logements et des surfaces commerciales, qui est en passe de modifier positivement et durablement l'image du quartier. S'agissant des commerces, Epareca a préféré reconstruire un nouveau centre, sur 1 400 m², à quelques centaines de mètres de l'ancien qui sera alors détruit. La plupart des commerçants de l'ancien centre ont préféré partir : « Certains sont partis à la retraite, d'autres ont quitté le quartier... tous se sont faits indemniser par la mairie. Nous n'étions que deux à choisir de rester : le buraliste et nous », confient les pharmaciens, Astrid et Driss El Hamidi. Ce sont eux qui ont rouvert en premier, début octobre. « Nous avons un peu souffert pendant les deux années de travaux, mais depuis que le centre est ouvert, nous sommes absolument ravis. Les affaires remontent et il y a même des gens du bas Montreynaud qui viennent se ravitailler ici. » En deux mois, tous les nouveaux commerces utiles à la vie du quartier ont ouvert et en particulier un magasin d'alimentation, basé sur un nouveau concept lancé par l'enseigne Casino, baptisé « Au pays », qui propose à un prix abordable des



Astrid et Driss El Hamidi, pharmaciens du nouveau centre de Montreynaud, à Saint-Étienne.

produits dits ethniques. Le groupe a également privilégié le recrutement de jeunes du quartier.

« Ici, nous avons contribué à recréer une centralité urbaine, avec ses équipements publics, sa banque, ses magasins... Car, si nous avons un métier

économique, notre objectif est social, commente François Mius. L'idée, c'est de reconstituer le confort de proximité pour la population en faisant revenir des commerces de première nécessité. Nous

nous inscrivons dans le réel, le curatif, pas dans le palliatif. Notre but, c'est le retour à la vie normale. »

— Anne Dhoquois et Bettina Gillet

En savoir +

— www.epareca.org

Sur la centaine de sites pris en charge par Epareca, 44 sont à l'étude, 28 sont en production, 16 sont en exploitation et 9 sont revendus.

Délégué du préfet

Un nouveau regard sur la ville

Après vingt-cinq ans à La Poste, Rudy Arendarczyk, délégué du préfet sur différents territoires de Grenoble et ses environs (Isère) depuis le 18 mai 2009, revient sur sa mission, son évolution, et dresse un premier bilan de son action de terrain.

En quoi consiste votre mission ?

Aujourd'hui, ma fonction principale, c'est de veiller, sous l'autorité du sous-préfet chargé de la politique de la ville, à la mise en œuvre sur le terrain des priorités de l'État en matière de politique de la ville, tout en visant à les articuler au mieux avec les projets spécifiques à chacun des territoires. C'est un travail qui nécessite une étroite collaboration avec les référents de l'État pour chacune des thématiques et les acteurs locaux (élus, techniciens, travailleurs sociaux, associations).



Pouvez-vous nous donner quelques exemples précis ?

Les programmes de réussite éducative doivent privilégier le suivi individuel des élèves en difficulté. Je participe aux comités de pilotage de ce dispositif, ce qui me permet d'apprécier l'application locale des consignes nationales. Les délégués du préfet ont pour vocation d'apporter un « éclairage terrain » complémentaire au suivi des actions. Nous avons également une approche transversale qui doit nous permettre d'initier de nouvelles coordinations. Ainsi les dispositifs de réussite éducative doivent comporter un volet santé et donc conduire à davantage de collaboration avec les ateliers santé-ville.

Les délégués du préfet vont également jouer un rôle majeur dans le domaine de la gestion urbaine de proximité (GUP). Pour compléter l'action des villes et des bailleurs, l'Acsé a confié à un prestataire extérieur la réalisation de « diagnostics en marchant » dans certains quartiers prioritaires. Je viens de piloter, avec ce prestataire, deux démarches de ce type sur des thématiques de tranquillité publique choisies par les acteurs locaux, et des plans d'action partenariaux seront mis en œuvre début 2010.

En matière de prévention et de sécurité publique, il est prévu d'ouvrir sur un quartier, dans quelques mois, un nouveau lieu d'accueil en soirée pour les jeunes désœuvrés. Il m'appartiendra, à terme, d'en évaluer l'impact réel.

Mais la mission de délégué du préfet ne se limite pas, selon moi, à ce rôle d'évaluation et de contrôle des actions mises en place dans les quartiers. Il est tout aussi important de « prendre le pouls » des quartiers, de mesurer les risques voire de les anticiper, de repérer les bonnes pratiques, de les susciter. Le sous-préfet chargé de la politique de la ville réunit les cinq délégués du préfet de l'Isère toutes les semaines, et nos échanges permettent d'intégrer les spécificités de nos territoires respectifs dans la conduite de la politique départementale.

Comment avez-vous été perçu par les acteurs sur le terrain ?

Il n'y a pas eu d'opposition, mais de la vigilance : les agents de l'État, comme les acteurs locaux, attendaient de voir quelle était la valeur ajoutée de ma fonction, quelle place exacte j'allais prendre, car il ne s'agit en aucune façon de se substituer aux chefs de projet par exemple... Nous sommes le visage de l'État dans les quartiers, qui jusqu'à une période récente y était peu présent ; nous représentons ses priorités, il faut garder ce positionnement et asseoir sa légitimité pas à pas. ■

— *Propos recueillis par Anne Dhoquois*

« Il est important de prendre le pouls des quartiers. »



Jean-Luc Sanvoisin sur le terrain

« Un vrai plus... »

Pour Jean-Luc Sanvoisin, l'un des trois chefs de projet Développement des territoires en charge de la politique de la ville à Grenoble, la création de la fonction « délégué du préfet » est incontestablement un progrès : « Avant, le représentant de l'État consacrait 20 % de son temps à notre secteur ; aujourd'hui, le délégué du préfet lui accorde 100 % de son temps ! Il assure une interface plus efficace avec les services de l'État, parce qu'il est plus présent sur le terrain, donc mieux informé des réalités, plus proche des habitants et des acteurs de la politique de la ville avec lesquels il partage une vision transversale de celle-ci. Grâce à ce partenariat, nous espérons des réajustements entre les exigences administratives et la réalité des porteurs de projet. Nous attendons notamment des améliorations sensibles dans le résultat de la programmation du Cucs et dans la mise en place d'un travail plus transversal.

Délégué du préfet, mode d'emploi

Créés en 2008 par Fadela Amara, les délégués du préfet ont pour mission de renforcer la présence de l'État dans les quartiers populaires, de faciliter les liens entre les habitants, les associations et les partenaires, et d'être des interlocuteurs de proximité sur le terrain. Au 31 janvier 2010, ils étaient au nombre de 314. Ils sont recrutés par le préfet de département pour une durée renouvelable de trois ans et doivent être rattachés à lui ou à l'un de ses collaborateurs directs.

Découvrir

Les Barons

De Nabil Ben Yadir

— Hassan est partagé entre sa vocation de comique et sa crainte de trahir son milieu d'origine, dont il se moque à travers ses sketches. Servi par un humour loufoque, le film montre des personnages qui tentent d'évoluer tout en restant fidèles à leur milieu d'origine. Soutenu par l'Académie dans le cadre du fonds Images de la diversité, *Les Barons* est tour à tour un film drôle, potache, grinçant et émouvant.

Fiction, 95 mn, sortie 20 janvier 2010.

Ma proche banlieue

De Patrick Zachmann

— La rétrospective du travail photographique de l'auteur qui met en perspective l'histoire des banlieues, l'histoire nationale et sa propre quête identitaire.

Éd. Xavier Barral, coll. «Beaux livres», juin 2009.

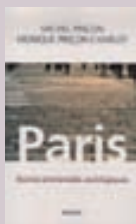


Paris. Quinze promenades sociologiques

De Michel Pinçon et Monique Pinçon-Charlot

— Les deux sociologues proposent quinze itinéraires à travers la capitale française dans sa diversité. Bénéficiant d'un appareil de photos et de plans, ces textes interrogent Paris de la Goutte d'or à Saint-Germain-des-Près.

Éd. Payot, avril 2009.



Bonheurs de villes...

De la Fédération des maires des villes moyennes

— L'ouvrage présente une nouvelle sélection de 28 initiatives innovantes mettant à l'honneur les villes centres et leurs intercommunalités. Cinq thématiques ont été retenues: Rénover, pour un meilleur cadre de vie; Préserver, l'environnement comme leitmotiv; Associer, les habitants, acteurs de la cité; Proposer, plus de services à la population; Développer, l'attractivité, facteur de croissance.

Éd. du huitième jour, coll. «Regards sur la ville», 131 p., février 2010.

La France au pluriel.

Cahiers français, n° 352

D'Isolde Devallière



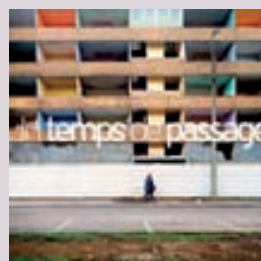
— Une approche pluridisciplinaire pour un dossier concernant l'idée de "Nation plurielle", avec des textes, entre autres, d'Élisabeth Badinter, M. Kokoreff, H. Le Bras, D. Lapeyronnie, M. Ozouf,

P. Simon, présentés selon trois thématiques: Unité et diversité, Les expressions de la diversité, L'intégration menacée?

La Documentation française, sept.-oct. 2009.

Un temps de passage

Par Richard Baron, Olivier de Solminihac



— Issu d'une rencontre entre Richard Baron, photographe, et Olivier de Solminihac, écrivain, *Un temps de passage* montre, en quatre chapitres illustrés de diptyques photographiques, la transformation de la ville de Hem (près de Roubaix) durant cinq années de chantier de rénovation urbaine, et comment ses habitants s'inscrivent dans leur nouvel environnement. En 2004, la signature du plan de rénovation urbaine a ouvert un nouveau morceau d'histoire collective pour eux.

Ils le racontent ici, photos et textes à l'appui.

Éd. Light Motiv, nov 2009, 112 p., 100 photographies.

Approfondir

Le guide du routard: le guide des associations et des fondations

— Ce guide, très pratique, présente les fondamentaux du secteur des associations et de celui des fondations. Il fait le point sur les aspects techniques et juridiques concernant la création et la gestion de ces types de structures.

Éd. Hachette, coll. «Tourisme», juin 2009.



Médiateur social, une profession émergente ?

De Fabienne Barthélémy

— Une analyse du mouvement de stabilisation des activités de médiation sociale qui le distingue de la professionnalisation des métiers classiques du travail social.

In Revue française de sociologie, 50-2, avril-juin 2009.

Mobilités: un enjeu d'égalité

De A. Checcaglini, E. Dubois, C. Lelévrier, I. Marion, Elodie Montet, J.-P. Orfeuill

— Professionnels et experts font le point sur les leviers permettant le développement des mobilités, ainsi que sur les modalités de lutte contre les dynamiques d'exclusion.

Coll. «Les cahiers», Profession Banlieue, sept. 2009.

Comment parler autrement des banlieues ? Rencontre du 26 mars 2008

Collectif



— Cet ouvrage présente les actes de la Rencontre de la DIV organisée autour de quatre temps: «L'image des banlieues: le regard des historiens et des sociologues»; «Médias et banlieues»; «Les

discours sur les banlieues: qui parle des banlieues et comment? Qu'en pensent les habitants?» et «Quel rôle la politique de la ville joue-t-elle dans le changement d'image des quartiers?»

Éd. du CIV, coll. «Rencontre des acteurs de la ville», nov. 2009.

La vie du web

<http://cosoter-ressources.info/opac/>

— Un espace documentaire, fruit d'une action partenariale entre les centres de ressources Pays et quartiers d'Aquitaine, Ressources et territoires et Villes au carré.

<http://www.fondationdefrance.org/Nos-Aides/Vous-etes-un-organisme-Solidarite-avec-les-personnes-vulnerables/En-France/Insertion-economique-et-sociale/Emploi>

— La Fondation de France met en place deux appels à projets concernant le soutien à des initiatives solidaires créatrices d'emplois et



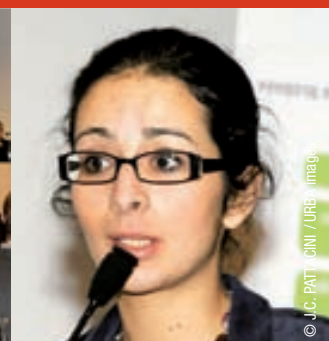
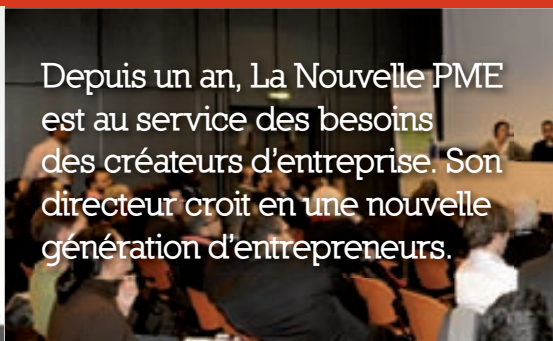
le soutien à des actions de médiation permettant d'accompagner employeurs et demandeurs d'emploi.

Je m'abonne à Ensemble la Ville

Nom Prénom À renvoyer au
Organisme / Institution Secrétariat général à la Ville
Adresse 194 avenue du Président-Wilson
Code postal Ville 93217 Saint-Denis-la-Plaine Cedex
Tél. France
E-mail @

La Nouvelle PME

Une PME pas comme les autres



Depuis un an, La Nouvelle PME est au service des besoins des créateurs d'entreprise. Son directeur croit en une nouvelle génération d'entrepreneurs.

Voilà dix ans qu'Abdellah Aboulharjan milite pour le développement de l'entrepreneuriat social. Entendez par là, la création d'entreprise pour et par les jeunes issus des quartiers défavorisés. À 35 ans, il est à la tête de l'association La Nouvelle PME (Place de marché pour les entrepreneurs) : *« La création d'entreprise représente l'une des solutions pour les quartiers de la politique de la ville : les créateurs créent de l'activité pour eux-mêmes, en même temps ils dynamisent un territoire et créent des emplois pour d'autres personnes vivant sur ces mêmes territoires ».*

Sur le modèle des réseaux sociaux

Pendant quelques années, Abdellah Aboulharjan a lui-même mêlé études, business et militantisme ; jusqu'en 2006, où l'entrepreneur militant décide de se mettre à temps plein sur ses activités d'entrepreneuriat social. Avec le soutien de l'association Ashoka*, il développe alors Jeunes entrepreneurs de France, qui accompagne les jeunes ayant un projet. La Nouvelle PME, il l'a lancée, en janvier 2009, sur le modèle des réseaux sociaux : une plateforme Internet, inaugurée au dernier salon des entrepreneurs, à Paris, afin de permettre aux créateurs d'entreprise de se constituer des réseaux et d'y trouver des services répondant directement à leurs besoins (formations, accès aux offres de marchés publics de gré à gré, speed-meeting avec des investisseurs, promotion de leurs services, dîners-débats, réunions de travail...). *« Nous ciblons les TPE de moins de dix salariés, en particulier celles des quartiers défavorisés mais pas seulement, car le principe du réseau c'est justement l'ouverture sur l'extérieur. Mais, de fait, ce sont majoritairement*

les entrepreneurs de quartiers qui nous rejoignent, car ce sont eux qui ont le plus besoin de nous », explique-t-il. En décembre 2009, une étude de l'Association pour la création d'entreprise (APCE) montrait que seules 59% des entreprises qui sont créées dans les quartiers sont pérennes à trois ans, contre 69% ailleurs. Pour Abdellah Aboulharjan, la clé est bien là : *« Leurs vrais problèmes, c'est le manque de réseaux, de compétences, de financements accessibles ».*

Tout le monde doit jouer le jeu

Un certain nombre d'acteurs comme l'Adie et les Boutiques de gestion se sont emparés de la question de l'aide à la création d'entreprise dans les quartiers. *« La Nouvelle PME travaille concrètement avec les entrepreneurs après la création de leur entreprise »*, explique-t-il encore. Jusqu'en 2011, l'association va concentrer son activité sur l'Île-de-France, puis elle se développera en s'appuyant sur des partenaires régionaux qui proposeront localement ses

« Leurs vrais problèmes, c'est le manque de réseaux, de compétences, de financements accessibles. »

services. Objectif 2013 : rassembler entre 4 000 et 5 000 entrepreneurs sur la plateforme. *« Aujourd'hui, nous touchons un peu moins de 300 créateurs. Nous bénéficions du soutien financier d'Ashoka, de la politique de la ville via l'Accs et de la Direction de l'accueil, de l'intégration et de la citoyenneté. D'ici trois ans, on vise un modèle économique différent, avec des financements publics mais aussi des revenus issus du sponsoring, de la publicité et de services payants. »* Abdellah Aboulharjan croit dans une nouvelle génération d'entrepreneurs qui, dit-il, a intégré les codes culturels et économiques de la société, ce qui lui donne une aptitude plus grande pour entreprendre. *« Ces créateurs sont l'une des solutions. Mais, pour sortir les quartiers de l'ornière, tout le monde doit jouer le jeu : grandes entreprises, collectivités locales, administrations. »* ■

— Marie-Claire Simon

* L'association Ashoka a pour mission de participer à la structuration et au développement du secteur de l'entrepreneuriat social.

Une "Ruche" pour l'entrepreneuriat social

La Ville de Paris et la région Île-de-France ont financé les travaux d'ouverture, à l'été 2008, de la Ruche, espace ouvert situé 84 quai de Jemmapes, à Paris. La Nouvelle PME s'y est installée aux côtés de vingt-deux autres structures du même type, réunissant au total cinquante-six personnes. Ici, on partage toute la logistique et on paie en fonction du nombre de postes de travail que l'on occupe. Tout est modulable pour s'adapter aux besoins et optimiser la collaboration entre des associations toutes positionnées sur la même problématique sociale.